



PROBLEME AVEC MON NOTAIRE

Par **SWI3DA**, le **06/12/2011** à **14:24**

SLT TT LE MONDE J'AI UN PROBLEME AVEC LE NOTAIRE ET MALHEUREUSEMENT JE SAIS PAS MES DROITS.J'AI ACHETE UN LOT DE TERRAIN çA FAIT 3 MOIS MAINTENANT QUE J'AI SIGNE LE CONTRAT DE VENTE AVEC LE PROPRIETAIRE.LE NOTAIRE A REÇU LE CHEQUE FOURNI PAR MA BANQUE QUI ACCUMULE LE MONTANT DU TERRAIN ET CELUI DES FRAIS DE CONSTRUCTION LE PROBLEME C QUE A CHAQUE FOIS QUE JE M'ADRESSE A MON NOTAIRE IL ME DIT VOILA ON A ENVOYER LE DOSSIER PR L'ENRREGISTREMENT UNE AUTRE FOIS NN ON A CONSTATE QUE LE CAPITAL DE LA STE DU PROPRIETAIRE EST AUGMENTE ALORS ON VA ENVOYER UN RECTIFICATIF....L'ESSENCIEL A CHAQUE FOIS IL ME DONNE DES JUSTIFICATIONS...MA QUESTION EST.QUEL EST LE DELAI QUE DOIT RESPECTER UN NOTAIRE POUR ENRREGISTRER UN FONDS ET L'ENVOYER A ELMOHAFADA ET MERCI